

1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES



REMISE DES PRIX

MARDI 31 MARS 2009 à 18h30

Théâtre de l'Eden à Sénas

DOSSIER DE PRESSE

Contact Parc Naturel Régional des Alpilles : Alexandra Vallérian, tél : 04 90 54 24 10,
ecotrophees@parc-alpilles.fr

Contact presse : La Sud Compagnie, Marie-Hélène Jentile, tél : 04 91 59 84 94,
jentile@lasudcompagnie.com

Accord-cadre Etat-Région-ADEME 2007 - 2013



1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Découvrez les cinq lauréats de la 1^{ère} édition des EcoTrophées du Parc Naturel Régional des Alpilles

à l'occasion de la remise des prix qui se déroulera
en ouverture de la semaine nationale du développement durable

Mardi 31 mars 2009
à partir de 18h00
Au Théâtre de l'Eden à Sénas

Apéritif offert à l'issue de la cérémonie

Une forte mobilisation des entreprises

25 entreprises, issues du territoire du Parc Naturel Régional des Alpilles ont répondu à ce premier appel à candidatures, lancé à l'occasion de la fête des Parcs le 28 septembre dernier, représentant des secteurs d'activités divers (tourisme, artisanat, services aux entreprises, industrie, agriculture...) Cette forte mobilisation pour une première édition témoigne d'une encourageante volonté d'engagement et du potentiel du territoire.

Cinq EcoTrophées seront attribués :

- EcoTrophée du projet en cours
- EcoTrophée des entreprises des villes portes du Parc
- EcoTrophée des entreprises de moins de 10 salariés
- EcoTrophée des entreprises de 10 salariés et plus
- EcoTrophée coup de cœur

Le jury, présidé par Gérard Jouve, Président du Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional des Alpilles, est constitué d'élus du Parc, de représentants du Conseil Régional, de l'ADEME, de la CCI du pays d'Arles, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône, de la Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône, du monde associatif et de membres du groupe de travail qui porte le projet depuis sa création avec le Parc Naturel Régional des Alpilles.

Une démarche de valorisation et de mise en réseau

Destinés à **récompenser les entreprises du territoire** engagées dans une **démarche en faveur de l'environnement ou du développement durable** dans l'exercice de leurs activités de production et/ou de commercialisation, **les EcoTrophées répondent à l'une des missions centrales du Parc** : aider à la création et au développement d'un **réseau d'entreprises locales engagées pour leur environnement**, en favorisant de nouveaux partenariats et échanges entre les acteurs économiques locaux.

En valorisant ce type d'initiatives, **le Parc entend sensibiliser l'ensemble des acteurs économiques** et les accompagner dans la voie du développement durable.

Partenaires

Porté par le Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional des Alpilles, le projet des EcoTrophées bénéficie du soutien du **Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur** et de **l'ADEME**. **La Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles**, **la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Bouches du Rhône** ainsi que **La Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône** sont partenaires de la mise en œuvre de cette action.

Contact technique : PNR des Alpilles : Alexandra Vallérian – Tel : 04 90 54 24 10 ou ecotrophees@parc-alpilles.fr
Contact presse : La Sud Compagnie, Marie-Hélène Jentile, jentile@lasudcompagnie.com
Tel : 04 91 59 84 94 - Fax : 04 91 59 84 95



SOMMAIRE

1. Le Parc Naturel Régional des Alpilles : rôle et missions	p. 3
2. La Commission Entreprises, Commerce et Artisanat au cœur du projet	p.7
3. Les EcoTrophées : pourquoi ? Comment ?	p.9
a. Genèse du projet	
b. Groupe de travail	
c. Membres du jury	
4. les candidats	p. 11
5. les nominés	p. 12
6. Les lauréats	p. 13
a. Grandes Terres Energies	
b. Lou Fustié Craven	
c. Hôtel Saint Victor	
d. Omya	
e. Les Jardins de Cidamos	
7. L'engagement des partenaires	p. 16
a. Région PACA	
b. Ademe	
c. CCI du Pays d'Arles	
d. Chambre des métiers et de l'Artisanat des BdR	
e. Chambre d'Agriculture des BdR	
8. Annexe : questionnaire de candidature	p. 21

1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES

1. LE PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES

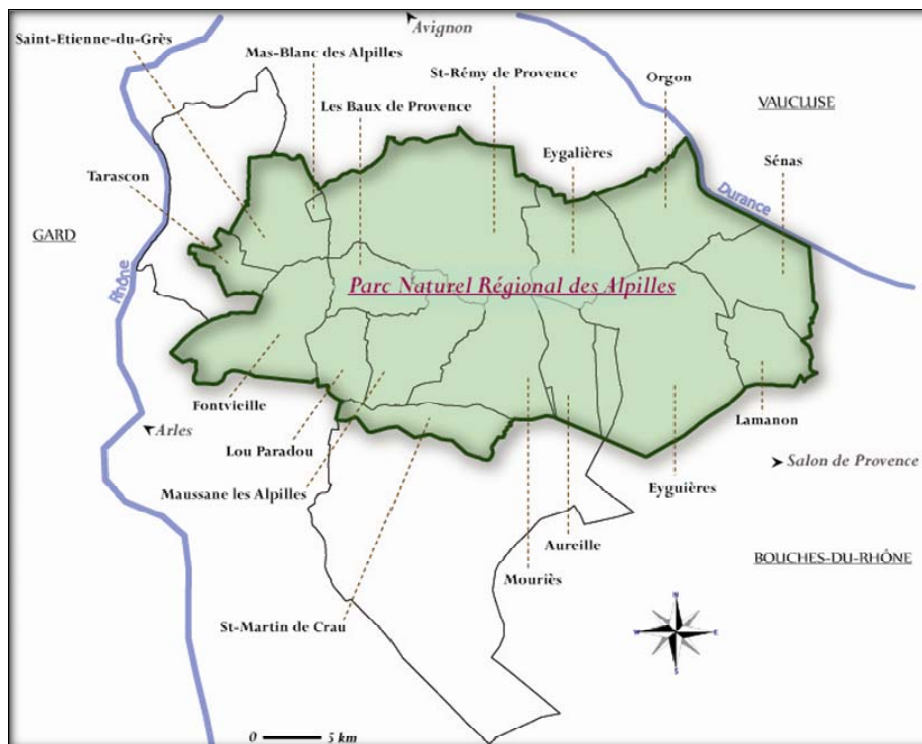
Petite Carte d'Identité du Parc Naturel Régional des Alpilles :

⇒ Son organisation :

- Une structure de gestion qui bénéficie de 10 ans d'ancienneté (le syndicat mixte agence publique du massif des Alpilles est devenu le syndicat mixte de gestion du PNR à la signature du décret)
- Le Parc Naturel Régional des Alpilles est un territoire de projets qui se fixe des objectifs pour 12 ans. Ces objectifs sont inscrits dans sa Charte.

⇒ Son territoire :

- 16 communes du triangle d'or, cerné par la Durance et le Rhône : Lamanon, Eyguières, Aureille, St Martin de Crau, Mouriès, Maussane les alpilles, Paradou, Fontvieille, Les Baux de Provence, St Etienne du Grès, Tarascon, Mas blanc des alpilles, St Rémy de Provence, Eygalières, Orgon, Sénas.
- Le territoire englobe la totalité du territoire communal de toutes les communes à l'exception de Tarascon et St Martin de Crau, villes portes, qui ne sont couvertes que partiellement.



Territoire du PNR des Alpilles, entre Durance et Rhône

1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES

Entre le Parc Naturel Régional du Luberon à l'Est et celui de la Camargue au Sud Ouest, les Alpilles sont un chaînon naturel et un territoire vivant.

- 68 000 habitants (42 000 environ dans le territoire du parc)
- 16 communes, dont 2 villes portes, de 150 habitants à plus de 11 500 habitants, en font sa diversité humaine et sociale

⇒ **Ses voisins :**

- 5^{ème} Parc Régional de la Région PACA (après le Verdon, Le Queyras, la Camargue et le Luberon)
- 2^{ème} Parc du Département des Bouches du Rhône (avec le Parc de Camargue)
- 2^{ème} parc du Pays d'Arles, dont le territoire est désormais recouvert à 70% par les Parcs Naturels Régionaux, ce qui en fait aussi sa particularité. (Parcs Alpilles et Camargue)

⇒ **Un patrimoine naturel, culturel, humain très varié :**

- Des paysages exceptionnels, qui bénéficient de la 1^{ère} Directive Paysage de France depuis Janvier 2007.
- Plus d'une Centaine d'espèces rares ou protégées, dont de nombreuses bénéficient d'un statut de protection international (comme l'aigle de Bonelli, ou le hibou Grand duc)
- 201 sites archéologiques, 67 monuments classés, 58 inscrits à l'inventaire des monuments historiques

⇒ **Un espace de qualité aux multiples facettes :**

- Bloc calcaire escarpé de 30 kilomètres de long sur plus de 10 kilomètres de large, le massif des Alpilles est une chaîne parfaitement individualisée
- 51 000 hectares environ dont plus de 25 000 hectares de terres agricoles, 400 km de canaux agricoles, en font un territoire rural par excellence qui a d'ailleurs placé l'agriculture au cœur de son projet.
- Plus de 19 000 hectares de forêt méditerranéenne autour de zones habitées, qui motivent la compétence spécifique de ce parc : la défense de la forêt contre l'incendie et la restauration après incendie

⇒ **Son fonctionnement : les commissions**

Le PNR des Alpilles compte six commissions thématiques :

- Connaissance et Vie du Territoire
- Aménagement du Territoire Urbanisme et Paysage
- Patrimoine Naturel et Activités Humaines
- Agriculture
- Tourisme
- Entreprises Commerces et Artisanat

Chaque commission est animée et pilotée par un chargé de mission du Parc, un Président et Vice-président élus du territoire.

Ces commissions se réunissent régulièrement, coordonnent et suivent les actions de la commission. Les actions répondent aux objectifs de la Charte du Parc validées en Comité Syndical.

La Commission Entreprise Commerces et Artisanat contribue à un des objectifs prioritaires du Parc : encourager et être acteur du développement économique durable aux côtés des entreprises et acteurs du territoire.

1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES

La Semaine du Développement Durable : **lancement le 31 mars lors de la soirée de remise des EcoTrophées**

La cérémonie de remise des Trophées du 31 mars marquera le ***lancement de la Semaine du Développement Durable***, co organisée par le PNR des Alpilles et 3 communes du Parc (Saint-Rémy de Provence, Mouriès et Fontvieille)

A cette occasion, diverses initiatives, rencontres, animations et expositions seront proposées au public dans les communes de **St-Rémy de Pce, Fontvieille et Mouriès du 1^{er} au 7 avril**.

Semaine du Développement Durable
Proposée par le Parc naturel régional des Alpilles
et les communes de Fontvieille, Mouriès, Saint-Rémy-de-Provence

**À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DES ALPILLES**

1^{er} au 7 avril 2009

ANNE **ANNE**
ANNE
ANNE

OLIVIER **OLIVIER**
OLIVIER
OLIVIER

CHRISTIANE **CHRISTIANE**
CHRISTIANE
CHRISTIANE

MAURINE **MAURINE**
MAURINE
MAURINE

YVES **YVES**
YVES
YVES

YVES **YVES**
YVES
YVES

Programme disponible
dans les mairies, les offices de tourisme des Alpilles
et sur le site du Parc www.parc-alpilles.fr



Le programme complet est en téléchargement sur le site du Parc : www.parc-alpilles.fr

1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES

**Information sur la « Rencontre avec les artisans du développement durable » -
Maison du Parc, 2 boulevard Marceau, à Saint Rémy de Provence – 1^{er} Avril de 9 H à 17 H.**

Dans le cadre de la semaine du développement durable, le Parc Naturel Régional des Alpilles et la commune de Saint Rémy de Provence organisent, dans le jardin de la Maison du Parc, une rencontre entre le grand public et les artisans impliqués dans le développement durable du territoire.

L'accent sera mis sur l'Ecoconstruction et les énergies renouvelables avec des entreprises exerçant dans ce domaine qui viendront présenter leurs matériels, leurs techniques et les matériaux écologiques.

Les entreprises candidates aux Ecotrophées seront également représentées.

Ce sera l'occasion pour le PNR de communiquer sur l'opération de réhabilitation de sa Maison qui se veut exemplaire du point de vue de sa qualité environnementale. Le Parc souhaite également faire connaître son Plan Local Energie Environnement qui vise à mettre en œuvre une série d'action sur l'énergie, l'eau, les déchets et l'urbanisme.

**Contacts : Julien Brinet – Laurent Filipozzi – 04 90 54 24 10
j.brinet@parc-alpilles.fr – l.filipozzi@parc-alpilles.fr**

Portes ouvertes des entreprises lauréates aux EcoTrophées :

Tous les jours suivant le 1^{er} avril, il sera proposé de venir rencontrer les entreprises lauréates. Les inscriptions sont possibles dès maintenant au 04 90 54 24 10 ou lors de la journée du 1^{er} avril dans le jardin de la maison du Parc. Les lieux exacts et nom des entreprises sont tenues secrets jusqu'à la soirée de remise des Trophées.

Plus d'info : ecotrophees@parc-alpilles.fr ou 04 90 54 24 10

1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES

2. LA COMMISSION ECA (ENTREPRISES COMMERCES ARTISANAT) AU CŒUR DU PROJET

Commission Entreprises Commerce Artisanat

« Une économie dynamique, cohérente et respectueuse de l'environnement est une des conditions essentielles d'un territoire vivant et humain »

Extrait de la Charte du PNR des Alpilles – AXE6 : Commerce, industrie, artisanat.

On ne le sait pas toujours...

Une des missions fondamentales d'un Parc Naturel Régional est de contribuer au développement économique de son territoire par l'appui et l'accompagnement des projets et la mise en réseau des acteurs professionnels.

Le PNR des Alpilles, en fait une de ses missions prioritaires.

La commission Entreprise Commerce et Artisanat en est l'instance de suivi et de pilotage.

La Commission ECA est l'une des Commissions consultatives permanentes qui structurent le fonctionnement du Parc Naturel Régional des Alpilles. Composée initialement de personnes représentant le tissu économique, social et associatif des Alpilles, elle est en cours de recomposition pour faire suite à la demande du Comité syndical de tirer un bilan après les premiers mois de fonctionnement.

Liste des membres de la Commission ECA (au 1er juillet 2007)
UNICEM
Syndicat des hôteliers du Pays d'Arles
Fédération régionale des industries agro-alimentaires
ADMR
HEDA
APEA 13
Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône
Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles
Jeune chambre économique du Pays d'Arles
Associations des commerçants regroupés pour les Alpilles
Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône
CPIE Rhône Pays d'Arles
Lycée professionnel les Alpilles
DDTEFP
APTE
Service Formation du CR PACA
Maison familiale rurale
Rassemblement des Associations du PNRA

1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES

Sa mission consiste à proposer au Comité syndical la traduction opérationnelle de la Charte du Parc sous la forme d'actions pouvant ensuite être soumises aux élus puis inscrites dans le contrat de gestion intégré du PNRA. Elle peut également être amenée à proposer des avis sur saisine du Comité syndical ou encore à suggérer des pistes de réflexion aux élus des Alpilles.

La stratégie de développement durable des entreprises, du commerce, de l'artisanat et des industries du territoire s'organise autour de 3 trois pôles :

- adopter une approche globale de développement, en favorisant les partenariats et en améliorant le maillage du territoire,
- développer les filières locales et rechercher de nouvelles potentialités,
- inciter les entreprises à améliorer leurs performances environnementales.

Sur proposition de la Commission, des groupes de travail ont été créés pour suivre la mise en œuvre des premières actions de développement économique durable :

- la 1^{ère} Edition des Ecotrophées des Alpilles, (1^{ers} EcoTrophées de la Région PACA)
- la création d'un Conservatoire des cuisines des Alpilles et la réalisation d'un Schéma de requalification et de développement des zones d'activités.

Ces groupes sont présidés par le Président et le Vice-président de la Commission Entreprise, Commerce et Artisanat, Jean-Louis VILLERMY, 1^{er} adjoint au Maire de Mas Blanc des Alpilles et Jean-Louis RENAUD, adjoint au Maire de Sénas.

1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES

3. DES ECOTROPHEES : POURQUOI ? COMMENT ?

Génèse du projet

Les EcoTrophées du Parc Naturel Régional des Alpilles ont été créés dans le cadre du Plan d'Action du Parc Naturel Régional des Alpilles pour les 3 années à venir.

Il s'agit d'un concours ouvert à l'ensemble des entreprises du territoire du Parc, quels que soient leur activité, leur forme juridique, leur effectif, leur chiffre d'affaires...

Destinés à récompenser et donner de la visibilité aux entreprises responsables du territoire, informer, échanger, valoriser les bonnes pratiques, et encourager dans le voie du Développement Durable, les EcoTrophées répondent à 3 objectifs prioritaires :

- Réaffirmer l'engagement de Développement Durable du Parc Naturel Régional des Alpilles et de ses partenaires
- Mettre en évidence les bénéfices du couple Ecologie-Economie
- Bénéficier de la dynamique des territoires de Parcs Naturels Régionaux, en PACA et en France, notamment par la création de réseaux d'entreprises durables.

Même s'il existe une dizaine d'initiatives de ce type à l'heure actuelle dans d'autres Parcs Naturels Régionaux en France, la démarche EcoTrophées du PNR des Alpilles est la première conduite en région PACA.

Par l'organisation des EcoTrophées, le Parc Naturel Régional des Alpilles espère sensibiliser l'ensemble des acteurs, habitants et partenaires du territoire aux enjeux d'une conduite éco-responsable et proposer un accompagnement aux professionnels locaux.

Un projet rendu possible grâce au groupe de travail qui l'a piloté depuis sa création

Un groupe de travail d'une quinzaine de personnes, piloté par le PNRA, s'est réuni régulièrement pendant 10 mois pour élaborer le projet, réfléchir à sa mise en œuvre et définir les modalités du concours (catégories, récompenses, critères de sélection). Il a eu l'honneur de présélectionner les 10 nominés et les proposer au jury.

Pour être au plus près des réalités économiques, le groupe de travail EcoTrophées est majoritairement composé d'entrepreneurs du territoire. Ils sont des membres d'autant plus pertinents qu'ils s'engagent eux aussi et à leur niveau pour l'environnement. Parmi eux :

- Jean-Paul Ansel - responsable Sécurité & Environnement à Tembec qui organise la mise aux normes ISO 14001 et 9001 de l'usine de Tarascon,
- Françoise Barcy - restauratrice au « Garde Manger » à St-Etienne du Grès, qui favorise les circuits courts, en se fournissant directement auprès des maraîchers locaux,
- Eve Cartier - agricultrice biologique au « Mas du Gourgonnier » à Mourières, qui limite l'apport en pesticides pour sa production de vins et d'huile d'olives.
- Michèle Lacroix, Directrice de l'imprimerie Lacroix à Saint-Rémy-de-Provence, certifiée imprim'vert, et représentante des associations de commerçants des Alpilles regroupées

1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES

- **Jean-Paul Lelièvre**, artisan « Alpilles Bâtiment » à Aureille, membre élu de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du 13
- **Guillaume et Véronique Tenaille** – gérants du « Moulin à peinture » à Fontvieille, qui contribuent à diminuer notre consommation de sacs plastiques

Le groupe de travail, présidé par **Jean-Louis Villermey**, 1^{er} adjoint au Maire de Mas-Blanc des Alpilles et Président de la Commission Entreprises du Parc, rassemble également des élus du territoire, des agents du Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional des Alpilles et des représentants des partenaires des EcoTrophées et d'acteurs du territoire.

- **Jean-Louis Renaud** : élu à Sénas – Vice Président de la commission ECA du PNR des Alpilles
- **René Drevot** : élu à Fontvieille en charge de l'environnement
- **Laurent Filipozzi** : agent du PNR des Alpilles en charge de « eau – air – déchets – énergies »
- **Romain Blanc** : agent du PNR des Alpilles en charge de la commission « Connaissance et Vie du Territoire »
- **Aurélié Baschiou** : chargée d'étude à la Chambre des Métiers de l'Artisanat 13
- **Francesca Thenint** : Présidente de l'association « Familles rurales » à Saint-Rémy de Pce
- **Jean-Claude Bohème** : représentant du Rassemblement des Associations du PNR des Alpilles
- **François Tronc** – responsable scientifique à Rocha France

Les membres du jury

Le jury des EcoTrophées, présidé par Gérard Jouve, Président du Parc Naturel Régional des Alpilles, est composé d'une vingtaine de personnes, appartenant aux structures suivantes :

PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES
CONSEIL REGIONAL PACA
ADEME
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU PAYS D'ARLES
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DES BOUCHES-DU-RHÔNE
CHAMBRE D'AGRICULTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES

4. LES CANDIDATS

25 candidats ont répondu à ce premier appel à candidatures pour les EcoTrophées du Parc Naturel Régional. Cette forte mobilisation, supérieure à la moyenne constatée pour les EcoTrophées d'autres Parcs Naturels Régionaux, témoigne de l'attachement des acteurs économiques locaux à la préservation de leur environnement et donne un indicateur de sensibilité aux problématiques de développement durable encourageant pour le territoire.

AV COMPOSITES

CAMPING SAINT-GABRIEL

CHATEAU DE ROUSTY

EARL LES GRIGNANS

EKOFABRIK

ENTREPRISE AGRICOLE DU FORT D'HERVAL

ESPRIT & GOÛT

EUROSEVES « LE CRIEUR DES ALPILLES »

GRANDES TERRES ENERGIES

KIWI BLUE

LES ACANTHES

LES JARDINS DE CIDAMOS

LES JARDINS DE GLANUM

LES PRESSES DE LA TARASQUE

LES RESIDENCES DE METIFIOT

LOU FUSTIE CRAVEN

MEUBLES BABSKY

OMYA

PICT'EARTH

PSD CRÉATION ECO

RESIDENCE SAINT-VICTOR

RESSOURCES

SCA LE MERINOS

TEC INDUSTRIE

TECNIPASS

1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES

5. LES NOMINÉS

Catégorie du projet en cours

ESPRIT & GOUT, agro-alimentaire, Saint-Rémy-de-Provence
GRANDES TERRES ENERGIES, énergies renouvelables, Eygalières

Catégorie entreprise des Villes Portes du Parc

CAMPING SAINT-GABRIEL, tourisme, Tarascon
LOU FUSTIE CRAVEN, artisanat (bâtiment, menuiserie), Saint Martin de Crau

Catégorie entreprise de moins de 10 salariés

PICT'EARTH, services, Saint-Rémy-de-Provence
HOTEL SAINT-VICTOR, tourisme, Fontvieille

Catégorie entreprise de plus de 10 salariés

LES JARDINS DE GLANUM, ornement paysager, Saint-Rémy-de-Provence
OMYA, industrie (extraction de matières minérales), Orgon

Catégorie Coup de Cœur

ENTREPRISE AGRICOLE DU FORT D'HERVAL, agriculture, Fontvieille
LES JARDINS DE CIDAMOS, agriculture, Fontvieille

1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES

6. LES LAURÉATS

ECOTROPHEE DU PROJET EN COURS

GRANDES TERRES ENERGIES

Secteur d'activité et Savoir-faire :

Entreprise SCOP Habitat et Constructions Haute Performance
Énergétique, Solaire photovoltaïque - Chauffe-eau solaire -
Puits canadien et ventilation chauffage bois et granulés
Isolation - Construction en béton cellulaire - Electricité - Eolien

Dirigeant d'entreprise : Martin Fourt

Date de création : 10 nov. 2007

Effectif : 2 salariés

Commune : Eygalières

Contact : www.grandesterresenergies.com - info.gte-enr@orange.fr

► *Présentation du projet*

Projet global d'alimentation en énergies renouvelables d'une maison individuelle (exposition in situ)

- Énergies renouvelables

Chauffe-eau solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire, lave-linge et lave-vaisselle

Chaudière à âtre au bois pour le chauffage et l'appoint de l'eau chaude sanitaire

Campagne de vent pour projet d'éoliennes

- Sensibilisation client vis-à-vis de l'isolation des bâtiments

Prescription de solutions adaptées aux clients et incitation à isoler son bâtiment, en particulier les combles.

- Suivi de la démarche

Installation in situ pour vraiment montrer et évaluer sa performance

► *Ce que le jury a apprécié...*

- Approche combinée bois, solaire, vent : démarche énergétique pertinente
- Innovant sur le territoire

Démarche de sensibilisation du client pour l'isolation du bâti

ECOTROPHEE DES ENTREPRISES DES VILLES PORTES DU PARC

LOU FUSTIE CRAVEN

Secteur d'activité et Savoir-faire :

Artisan charpentier menuisier
Diversification de l'activité vers une entreprise spécialisée en éco-
construction

Dirigeant d'entreprise : Xavier Rouchon

Date de création : 30 avril 1999

Effectif : 2 cogérants, 1 salarié

Commune : Saint-Martin de Crau

Contact : xavier.rouchon@wanadoo.fr

► *Présentation de son projet*

Réalisation ou rénovation de bâtiments de la manière la plus respectueuse de l'environnement

Utilisation de matériaux sains, au taux d'énergie grise le plus faible possible

- Utilisation de "matériaux responsables"

Utilisation de matériaux issus de ressources renouvelables : bois, chanvre, lin, liège, laine animale...

Utilisation de bois de production locale (uniquement de bois certifiés PEFC et de scieries locales respectant l'environnement)

Mise au point d'un système d'isolation à base de paille de riz de Camargue

- Énergie

Mise au point de technique de construction et d'isolation dans le but de réduire la déperdition énergétique des bâtiments. Spécialisé dans l'ossature bois

- Valorisation des déchets

Utilisation des copeaux comme paillage pour animaux et des chutes de bois comme moyen de chauffage

► *Ce que le jury a apprécié...*

Prise en compte de l'environnement motivée et engagée pour un petit artisan : la démarche est novatrice et présente un bon potentiel pour le territoire.

Il ne s'arrête pas à la gamme écologique et essaie de développer diverses actions en faveur de l'environnement au sein de son entreprise.

1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES

ECOTROPHEE DES ENTREPRISES DE MOINS DE 10 SALARIES

HÔTEL SAINT VICTOR

Secteur d'activité et Savoir-faire :	Etablissement touristique du secteur hôtelier		
Dirigeant d'entreprise :	Philippe Sourisseau	Date de création :	01 novembre 2000
Effectif :	2 salariés	Commune :	Fontvieille
Contact :	www.hotel-saint-victor.com - philippe.sourisseau@wanado.fr		

► *Présentation du projet*

Mise en place d'une politique environnementale générale sur le site de l'hôtel labellisée Green Globe 21 en février 2007

- Amélioration visuelle de l'hôtel

Pose de barrière en bois entrée principale et abri en bois comme local à poubelles

- Gestion des déchets

Création de zones de tris classiques et spéciales (piles, cartouches informatiques...)

Achat en grande quantité et recharge individuelle (ex. savon, portion petit déjeuner, etc.) : fournisseurs locaux et en gros pour les confitures

Achat d'un composteur et recyclage en compost des déchets alimentaires

- Gestion de l'énergie

24m² de panneaux solaires pour eau chaude sanitaire et piscine

Sensibilisation de la clientèle à la déperdition énergétique dans les chambres

Remplacement des ampoules par des "basse tension"

- Contrôle de l'eau – quantité / qualité

Surveillance des fuites

Meilleure utilisation de l'arrosage (raccords au canal pour travaux extérieurs)

Achat d'un adoucisseur d'eau pour limiter la consommation de lessive

Lessive sans phosphate en 2005

- Reconnaissance et suivi de la démarche

Bilan environnemental 2003

Affiliation à Green Globe 21 (révision annuelle de la démarche)

Sensibilisation générale auprès des clients

► *Ce que le jury a apprécié...*

Démarche globale

Reconnaissance internationale en certification évolutive : amélioration continue (outils de suivi)

Facile à mettre en œuvre : petits gestes, petites actions reproductibles et simples

ECOTROPHEE DES ENTREPRISES DE 10 SALARIES ET PLUS

OMYA

Secteur d'activité et Savoir-faire :	Carrière		
	Entreprise industrielle d'extraction et de transformation de charges minérales à base de carbonates de calcium		
Dirigeant d'entreprise :	José Garcia	Date de création :	1957
Effectif :	69 salariés	Commune :	Orgon
Contact :	mariejose.nemrod@omya.com		

► *Présentation du projet*

- Intégration visuelle et préservation du site "naturel"

Réhabilitation des fronts après exploitation : plantations (suivi ONF)

Amélioration du taux de récupération de la carrière : appareil de mesure de la qualité du minéral pour ne sélectionner que l'utile

- Gestion des déchets

Réduction des déchets carbonatés de l'usine : recyclage des déchets

- Gestion de l'énergie

Optimisation de la consommation énergétique

1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES

- Qualité de vie au travail – impact social et vie locale

Réduction des nuisances sonores en carrière pour les salariés (recul "cri du Lynx")

Porte ouverte découverte fossiles, réhabilitations avec les scolaires

- Contrôle de l'eau – quantité / qualité

Optimisation de la boucle du circuit d'eau, suivi de la consommation et des fuites – Réutilisation des eaux pour l'arrosage des pistes (poussières)

Amélioration de la station d'épuration Triton (avec l'agence de l'eau) = diminution de la consommation d'eau à plus de 50 % et suppression de tous les rejets d'usine.

- Reconnaissances

ISO 14 001 / 22 000 / 9 001

- Suivi – démarche d'amélioration continue

Facteurs Sécurité Environnement et Qualité sont intégrés dans toutes les décisions de l'entreprise

► *Ce que le jury a apprécié...*

Réel effort pour la réduction de leurs impacts sur l'environnement (réhabilitation), en management environnemental et implication dans la vie locale

Démarche globale en processus d'amélioration continue

ECOTROPHEE COUP DE COEUR

LES JARDINS DE CIDAMOS

Secteur d'activité et Savoir-faire :

Exploitation agricole développée en AMAP :
maraîchage et arboriculture durables

Dirigeants d'entreprise : Benoît et Mathilde Hertz

Date de création : 01 juin 2008

Effectif : 6 salariés

Commune : Fontvieille

Contact : hertz.benoit@orange.fr

► *Présentation du projet*

Projet Patchamama : mise en place d'une ferme paysagère et pédagogique légumes et vergers

- Intégration paysagère – Respect du biotope

Réhabilitation de haies paysagères et fleuries

Désherbage vapeur

Travail minimum du sol

- Agriculture durable – développement économique

Production de vergers fruitiers de variétés anciennes

Elevage de volailles intégré dans les vergers en Biodynamie

Commercialisation exclusive en circuit court

- Education à l'Environnement et au Développement Durable

Activité pédagogique inscrite au Plan de Développement Economique de l'entreprise

- Contrôle de l'eau – quantité / qualité

Réduction des arrosages (goutte à goutte, plantes méditerranéenne et maraîchage de saison)

Création d'un bassin naturel orienté sur la sensibilisation au milieu aquatique

► *Ce que le jury a apprécié...*

Démarche globale intégrant les 3 piliers du Développement Durable

Agriculteur en perpétuel effort d'amélioration et recherche de nouveaux débouchés, de production, tout en respectant la dimension environnementale

Transmission de savoir-faire d'un père à sa fille

1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES

7. LES PARTENAIRES

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Préservation de la biodiversité :
la Région aux côtés des Parcs Naturels
Régionaux

Provence-Alpes-Côte d'Azur dispose d'une extrême variété de milieux et d'une grande richesse biologique avec 54 % de son territoire couvert par des zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique, et 30 % par des zones Natura 2000. Elle compte trois Parcs nationaux (sur 7 en France), cinq Parcs Naturels Régionaux (plus trois en projets), 18 réserves naturelles nationales et régionales, et plus de 29 000 ha de propriétés protégées par les Conservatoire du littoral.

La valeur et la diversité des paysages sont reconnues et contribuent fortement à l'attractivité, au développement économique et à la qualité du cadre de vie. Mais ce patrimoine est fragile du fait de sa forte attractivité. La perte de la biodiversité est, avec le changement climatique, un enjeu majeur auquel la société doit faire face.

À cet enjeu, la Région répond en contribuant aux nombreuses mesures de protection du patrimoine naturel de Provence-Alpes-Côte d'Azur, au travers notamment d'un soutien aux Parcs Naturels Régionaux (PNR).

La Région et les Parcs Naturels Régionaux : un partenariat privilégié

Au nombre de cinq (Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras et Verdon), les PNR représentent 19 % du territoire régional (5750 km²), 152 communes et 270 000 habitants.

Précurseurs du développement durable, les PNR ont fait la démonstration de leurs qualités d'innovation et d'adaptation et sont devenus des acteurs incontournables pour la protection de l'environnement et la valorisation des ressources locales et des savoir-faire.

Initiée par la Région à travers la signature d'une charte, la création d'un parc passe par la définition d'un projet commun à tous les acteurs. La Région est membre des syndicats mixtes de gestion des PNR et apporte, au travers des Contrats de Parcs, une contribution à l'ensemble de leurs actions.

Une initiative du Parc naturel Régional des Alpilles : les éco trophées

Chaque année le Parc naturel Régional des Alpilles, comme les autres Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur, élabore un programme d'actions en concertation avec la Région ainsi qu'avec ses autres partenaires qui donne lieu à un Contrat de Parc. Ce programme d'actions est la déclinaison opérationnelle de la charte qui est l'outil qui exprime pour 12 ans le projet de territoire fondé sur la protection, la gestion et la mise en valeur du patrimoine naturel, culturel, paysager et des activités durables.

A ce titre, l'une des actions proposée par le PNR des Alpilles pour l'année 2009 a trait à la mise en place des éco trophées sur son territoire. C'est la première fois que ce concours est organisé en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il permet, à son échelle, de faire la promotion des initiatives locales menées par les entreprises en faveur d'une meilleure prise en compte de notre environnement.

La Région soutient également plusieurs programmes collectifs sur tout le territoire régional visant à accompagner les entreprises dans la prise en compte des problématiques environnementales. A titre d'exemple, au travers de sa démarche Action Globale Innovante pour la Région (AGIR) engagée en 2007, la Région s'est fortement mobilisée (70M€ sur 4 ans) pour soutenir la production d'énergie renouvelable et la maîtrise de la consommation énergétique.

Contact Presse

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service de presse - Alexandra Matuscak

04 91 57 51 64 / 06 08 10 33 60 - amatuscak@regionpaca.fr

1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES



Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) Délégation régionale Provence Alpes Côte d'Azur

Remplissant dans ses champs de compétences le rôle d'incitation de l'Etat, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial sous la tutelle conjointe des Ministères chargés de la Recherche, de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire.

Acteur majeur du développement durable, l'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'énergie et de protection de l'environnement et a pour mission de susciter, d'animer ou de réaliser des opérations dans les domaines suivants :

- maîtrise de l'énergie et promotion des énergies renouvelables,
- prévention de la pollution de l'air,
- optimisation de la gestion globale des déchets,
- management environnemental,
- éco-conception,
- traitement des sols pollués,
- lutte contre les nuisances sonores.

Dans une démarche systématiquement fondée sur le partenariat, l'ADEME met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des pouvoirs publics, des collectivités locales et territoriales, des entreprises, des associations et des particuliers, les aide à financer leurs projets et à progresser dans leurs démarches de développement durable.

L'implantation régionale de l'ADEME et le travail mené sur le terrain par l'équipe de la Délégation favorisent une approche de proximité et le montage de projets adaptés aux contextes locaux.

A ce titre, l'ADEME PACA soutient depuis bientôt 10 ans les opérations menées par les acteurs de notre région, notamment les parcs naturels régionaux, le réseau consulaire et les organismes professionnels, visant à accompagner des démarches d'amélioration des performances environnementales des entreprises. Elle apporte aujourd'hui son soutien technique et financier à l'opération EcoTrophées organisée par le Parc Naturel régional des Alpilles.

Contact : 2 boulevard de Gabès - BP 139
13267 MARSEILLE Cedex 08

Tél : 04 91 32 84 44

Fax : 04 91 32 84 66

Contact Pôle Entreprises

Tél : 04 91 32 84 58

Courriel : ademe.paca@ademe.fr

Web : www.ademe.fr/paca

1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES



Creuset de ressources et agence de développement, la Chambre de Commerce et d'Industrie du pays d'Arles apporte aux entreprises le service performant de 200 collaborateurs, guidés, aidés, soutenus par une équipe de 158 élus, membres associés, délégués consulaires et correspondants. Elle met à leur disposition des moyens matériels et humains, en adéquation avec les besoins exprimés par le « terrain ». Elle attache un grand prix à l'anticipation et à l'innovation pour aider les entreprises à être plus performantes. La grande richesse de la CCI du pays d'Arles, c'est aussi son ancrage local, en pleine actualité avec la réorganisation territoriale et la relance de la décentralisation.

A la CCI du pays d'Arles, les chefs d'entreprise et commerçants trouvent un appui pour le fonctionnement et le développement de leur entreprise, tout en assurant leur indépendance. C'est aussi le lieu où l'intérêt général rencontre et dépasse les intérêts individuels et catégoriels, où les forces se fédèrent autour de projets moteurs, un nœud de réseaux, qui travaille à devenir l'acteur incontournable en matière de développement, d'implantations, d'activités à l'international, de formations, d'infrastructures, de promotions, d'aménagements du territoire... Pour cela, à force d'écoute, de proximité et aussi d'imagination, la CCI du pays d'Arles met en place des outils : partenariats, dispositifs financiers, rencontres, formations. Et si elle est en mesure de tenir son rôle d'acteur et d'aménageur, c'est grâce aussi à l'implication des autorités territoriales, qui mettent à sa disposition leur intérêt, leur temps, leurs compétences et leurs moyens.

L'environnement est un thème stratégiquement essentiel pour les entreprises aujourd'hui, qu'elles relèvent du secteur du commerce, de celui de l'industrie ou encore de celui des services. La démarche environnementale est indéniablement un critère qui permet de capter la clientèle. Avec les démarches qualité et environnementale, sa forte implication dans le salon ECORISMO, la CCI du Pays d'Arles propose un appui personnalisé aux entreprises désireuses de se donner des atouts marketing tout en allant dans le sens d'un développement harmonieux et durable.

Une entreprise, comme un territoire, ne se résume pas à des attentes et à des ambitions. elle naît et vit d'abord d'un projet, elle est une aventure individuelle et collective. La devise de la Chambre de Commerce et d'Industrie du pays d'Arles va dans ce sens : et ce pour participer à l'aménagement du territoire avec sa réalité et ses spécificités environnementales notamment. Pour construire aujourd'hui les nouveaux territoires économiques forts de demain.

www.arles.cci.fr

1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES



Animée et gérée par des artisans élus, la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du - Rhône (CMA 13) défend les intérêts du monde artisanal, contribue à la promotion de la « première entreprise de France » et offre un ensemble de services aux entreprises. Formation, développement, recrutement, animation commerciale, apprentissage, export, difficultés passagères, nos services ont la solution pour épauler les entreprises artisanales.

Elle-même engagée dans une dynamique de respect de l'environnement en interne, la CMA 13 accompagne ses ressortissants dans leur approche de la problématique du développement durable. Pour cela, elle organise des actions, tant pratiques (gestion de déchets de peinture, maîtrise de la consommation d'énergie, mise en place du Document Unique...) que de sensibilisation. Afin que les artisans soient en conformité, elle met également à leur disposition un ensemble d'informations sur leurs obligations en matière d'environnement (déchets, eau, air, bruit, énergie, installations classées pour la protection de l'environnement), d'hygiène (réglementation, maîtrise des risques, traçabilité) et de sécurité (risques, prévention des risques professionnels, aménagement des locaux, équipements de travail, intervention à l'extérieur, réception du public...) et leur prodigue tous les conseils pour les mettre en oeuvre.

www.cma13.fr

1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES



La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône

Un établissement public administratif au service du monde agricole, une maison qui accueille et soutient tous les agriculteurs, toutes les productions, toutes les structures d'entreprises. Développement technique et accompagnement économique de l'entreprise, aménagement du territoire, gestion de l'eau et de l'environnement, installation/ transmission de l'exploitation, promotion des produits et agritourisme...

Mais on ne peut soutenir les entreprises agricoles et promouvoir les produits sans une véritable préservation de l'espace agricole et rural. Cette préservation concerne évidemment la défense des intérêts des agriculteurs dans les documents d'urbanisme ou lors de grands travaux. Elle concerne également la gestion des réserves en eau, le respect de l'environnement, l'intérêt ou les limites des énergies renouvelables.

Sur ces sujets, la Chambre d'agriculture est au coeur des préoccupations de la société et met tout en œuvre pour être un acteur de premier plan des décisions à venir.

Parce que l'agriculture est au coeur des grands équilibres écologiques de la planète, la Chambre d'agriculture mobilise ses équipes pour :

- **mettre en place des filières de retraitement des déchets agricoles**
- **représenter le monde agricole dans les comités de pilotage des sites Natura 2000 afin de faire reconnaître la contribution des agriculteurs au maintien de la biodiversité**
- **informer et former à l'utilisation et à la réduction des produits phytopharmaceutiques**

Enfin, pour répondre à l'objectif, fixé par le Grenelle de l'Environnement, d'améliorer de 20 % l'efficacité énergétique des exploitations d'ici 2020, la Chambre d'agriculture met en oeuvre des réponses spécifiques pour les agriculteurs:

- **pratique des bilans énergétiques sur les exploitations (diagnostic Planète)**
- **développement des énergies renouvelables**
- **participation au "Plan Départemental Energie" (stratégie de gestion durable des énergies agricoles) pour les agriculteurs volontaires**

La Chambre d'agriculture, partenaire de vos projets

www.agri13.fr

1^{ère} EDITION DES ECOTROPHEES DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES

8. ANNEXE : QUESTIONNAIRE DE CANDIDATURE



**DOSSIER DE
CANDIDATURE**

INFORMATIONS GENERALES SUR VOTRE ETABLISSEMENT

Secteur d'activité :

Raison sociale :

Adresse établissement :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Site internet :

Date de création de l'établissement : / /

Effectif dans l'établissement : (à la date de dépôt du dossier) :

Nom et prénom du dirigeant :

Nature d'activité (savoir-faire) :

Contact pour ce dossier :

INFORMATIONS SUR VOTRE REALISATION

1. Présentez en quelques lignes la réalisation pour laquelle vous concourez aux EcoTrophees PNRA 2009 ?
.....
.....
.....

2. Quel nom lui donnez-vous ?
.....

Le représentant légal de l'établissement candidat aux EcoTrophees : M / Mme,

..... certifie sur l'honneur que toutes les informations
contenues dans ce dossier sont réelles et exactes.

Signature :







3. Quels sont vos objectifs poursuivis ou les résultats attendus (pour l'entreprise, l'environnement, la vie locale, les salariés, etc...)?
.....
.....

4. Pouvez-vous décrire les aspects techniques, organisationnels ou financiers, originaux de votre réalisation (fournir des indications chiffrées ou des documents techniques si possible)?
.....
.....

5. Citez les partenaires associés à l'action (techniques, financiers, autres):
.....

6. Montant des dépenses engagées pour la réalisation à ce jour ?

7. Montant des dépenses prévisionnelles (pour les projets non achevés) ?

8. Durée d'amortissement de la réalisation ?

9. Décrivez la stratégie dans laquelle s'inscrit cette réalisation (positionnement de l'entreprise sur une gamme de produits développement durable, image de marque environnementale, réduction des coûts, démarche qualité, etc...)
.....
.....

10. Quelles suites pensez-vous donner à cette réalisation (autres actions environnementales, poursuites de votre démarche, etc...)?
.....
.....

11. Dans quel délai ?

12. Citer d'autres actions menées par votre entreprise qui contribuent à la préservation de l'environnement ?
.....
.....

13. Pouvez-vous citer des actions menées par votre entreprise qui participent à la vie locale ? (soutien à des manifestations locales, à des associations, participation à des festivals, sponsor, etc.)
.....
.....

14. Comment votre entreprise a-t-elle communiqué (sur ses réalisations environnementales ou locales) auprès du personnel, des fournisseurs ou des clients ?
.....
.....

15. Quelles sont les motivations qui vous poussent à vous engager dans une démarche environnementale ou de développement durable ?
.....

16. Seriez-vous intéressé pour poursuivre votre engagement dans une démarche d'amélioration environnementale de votre entreprise ?
Oui, à quelles conditions ?
.....
Non, quels sont vos freins ?
.....

Seriez-vous intéressé :

- A participer aux futures éditions en parallèle des entreprises ?
oui non
- A faire partie d'un réseau d'entreprises qui s'engagent en faveur de l'environnement ?
oui non
- A bénéficier d'un diagnostic environnemental, qualité, ou stratégique de votre entreprise ?
oui non

Fait à le
Nom et qualité du signataire + cachet de l'établissement

Pour toute information,
contactez le Parc Naturel Régional des Alpilles
par téléphone au 04 90 54 24 10
ou par email à ecotrophees@parc-alpilles.fr